

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES***



**Édition Chronologique n° 30 du 13 juin 2014**

**PARTIE TEMPORAIRE  
État-Major des Armées (EMA)**

**Texte 18**

**CIRCULAIRE N° 509349/DEF/DCSSA/RH/PF2R**

relative à l'enseignement militaire supérieur ouvert aux militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées, cycle 2014-2015.

*Du 29 avril 2014*

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES : *sous-direction « ressources humaines » ; bureau « politique de formation, recrutement et reconversion ».*

**CIRCULAIRE N° 509349/DEF/DCSSA/RH/PF2R relative à l'enseignement militaire supérieur ouvert aux militaires infirmiers et techniciens des hôpitaux des armées, cycle 2014-2015.**

*Du 29 avril 2014*

NOR D E F E 1 4 5 0 8 4 6 C

---

*Références :*

Arrêté du 18 mars 1980 (BOC, p. 912 ; BOEM 508.3.3, 614.1.3.5, 621-1.4.3, 651.2.4, 662.1.3.2, 768.5.2, 770.3.2.2, 775.2.3.2, 780.1, 810.4.3) modifié.

Arrêté du 26 juillet 2013 (JO n° 183 du 8 août 2013, texte n° 19 ; signalé au BOC 43/2013 ; BOEM 300.3.1).

Instruction n° 25881/DEF/DCSSA/RH/ENS/2 du 30 décembre 2002 (BOC, 2003, p. 93 ; BOEM 621-4.4.1.1.1) modifiée.

Note n° 506757/DCSSA/RH/GRM/MITHA du 25 mars 2014 (n.i. BO).

*Référence de publication :* BOC n° 30 du 13 juin 2014, texte 18.

---

## 1. GÉNÉRALITÉS.

La présente circulaire a pour objet de :

- définir le nombre de postes ouverts pour le cycle 2014-2015 ;
- déterminer l'organisation du cycle de formation et du concours ;
- définir les modalités de transmission des dossiers de candidature ;
- rappeler le lien au service attaché au diplôme technique ;
- fixer un calendrier prévisionnel.

## 2. POSTES OUVERTS.

Le nombre de diplômes techniques branche gestion management susceptibles d'être attribués en 2015 est fixé comme suit :

- option « encadrement technique » : 4 postes.

## 3. ORGANISATION DU CYCLE DE FORMATION.

L'organisation du cycle de formation 2014-2015, est placée sous la responsabilité du chef du département formation supérieure des paramédicaux (DFSP) de l'école du Val-de-Grâce (EVDG).

Il comprend :

- la préparation au concours d'admission au cycle d'enseignement ;
- le cycle d'enseignement pour l'attribution du diplôme technique ;

- la commission d'examen des mémoires en vue de l'attribution du diplôme technique.

Le cycle préparatoire au concours débutera le 21 mai 2014 au DFSP de l'EVDG.

#### 4. ORGANISATION DU CONCOURS.

L'organisation du concours d'admission au cycle d'enseignement pour l'attribution du diplôme technique est assurée par le bureau concours de l'EVDG.

Les conditions de candidature, la composition des dossiers de candidature, ainsi que l'organisation, la nature et le programme des épreuves de ce concours sont définis dans l'instruction de troisième référence.

Les dossiers de candidature sans lettre de motivation, devront parvenir, en six exemplaires [un exemplaire sous format électronique (clé USB) et cinq exemplaires papiers], au bureau concours de l'EVDG pour le lundi 5 mai 2014, terme de rigueur.

L'exemplaire électronique contiendra un fichier unique, regroupant l'ensemble des pièces du dossier, scannées.

Les dossiers de candidature, électroniques et papiers, doivent impérativement respecter l'ordre de présentation des pièces tel que défini dans l'instruction de troisième référence.

Les dossiers incomplets ou parvenus hors délai à l'EVDG ne seront pas retenus. L'attention des destinataires est particulièrement attirée sur le caractère impératif de la date de clôture des inscriptions.

Les candidats admis à concourir compléteront leur dossier de candidature par l'envoi au bureau des concours de l'EVDG, avant le vendredi 31 octobre 2014, de leur lettre de motivation revêtue des avis hiérarchiques.

#### 5. LIEN AU SERVICE.

Conformément à l'arrêté de deuxième référence, les candidats autorisés à suivre le cycle d'enseignement pour l'attribution du diplôme technique (DT) s'engagent à rester en position d'activité 4 ans après l'obtention du diplôme technique.

#### 6. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU CONCOURS.

La décision autorisant les candidats à suivre le cycle de préparation au concours paraîtra, sous présent timbre, durant le mois de mai 2014.

Le concours d'admission au cycle d'enseignement 2014-2015 se déroulera durant le mois de novembre 2014 à l'EVDG.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le médecin général,  
sous-directeur « ressources humaines »,*

Jean-Marie GERBOUD.